



SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY

DÉLIBÉRATION N° 2023/10/01

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

COMITÉ SYNDICAL
du 9 octobre 2023

Date de convocation : 3 octobre 2023
Date de publication : 16 octobre 2023
Nombre de délégués en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Votants : 23

Présents	Absents
<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. DUFOUR, M. LOUVRADOUX, M. BLANCHARD, Mme CAVECCHI, M. LAMBERT-MOTTE, M. FABRE.	<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. HAQUIN, Mme SENSE, M. CARPENTIER, M. IABASSEN, Mme JEZEQUEL, M. BOULIGNAC.
<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FARGEOT, M. CHABANEL, Mme MICHEL, M. ANTAO M. CLOUET, M. GOUJON, M. GONTIER, M. FLOQUET, M. LEROY, M. THORY, M. BRIQUET, M. ZAMOLO Mme VILLECOURT M. VERNA.	<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FEUGÈRE, Mme FAUVEAU, Mme CHAUVEAU, Mme POUTEAU, M. DUMEUNIER, M. DAUX, M. ENJALBERT, Mme FAYOL DA CUNHA.

Absents excusés : M. FEUGÈRE, Mme FAUVEAU, M. DUMEUNIER, M. BACHARD, M. ENJALBERT, Mme FAYOL DA CUNHA,
M. HAQUIN, Mme SENSE, M. CARPENTIER, M. IABASSEN, Mme JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : M. CHABANEL.

Pouvoirs : M. FEUGERE à M. FARGEOT ; Mme FAUVEAU à M. ANTAO ; Mme SENSE à Mme CAVECCHI.

Exécutoire en vertu de
l'art. L.5211-3 du C.G.C.T.
AR du

Pour le Président par délégation,
Le Directeur Général,



Jean-Marie ROLLET

Accusé de réception en préfecture
095-259502367-20231009-DC_2023-10-01-DE
Date de télétransmission : 13/10/2023
Date de réception préfecture : 13/10/2023

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-15 et L. 5211-1,

VU les statuts du Syndicat mixte Emeraude,

VU le règlement intérieur du Comité du Syndicat Emeraude, adopté par délibération n° 2020-12-01 du 7 décembre 2020,

CONSIDÉRANT que, par renvoi aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit nommer au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Sur proposition de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

NOMME M. Alain CHABANEL pour remplir cette fonction.

AINSI DÉLIBÉRÉ

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,



Gérard LAMBERT-MOTTE

Maire du Plessis-Bouchard,

Vice-président du Conseil Départemental
du Val d'Oise.